

Procès-verbal du Conseil d'École n°1 du jeudi 17 octobre 2024

Personnes présentes:

- Enseignants : Mmes LEGER Carole, MARTINIEN Agnès, et M. PELLENARD Denis
- Parents d'élèves : Mmes LEGLISE Anaïs, GOUBAUX Nadège et M. VELLUET Florent
- Responsable du centre périscolaire Sombornon : Mme TALL-MURET Laurène
- Municipalité et SIVOS : M. ROIGNOT (maire de Sombornon et président du SIVOS)

Personnes excusées :

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Semur en Auxois : M. NIERMONT
- Municipalité : M. MONTUELLE
- DDEN : Mme REGNIER Véronique
- RASED: Mmes LHASBELLAOUI Yasmina, DURLET VOLKEN Marie

1- Installation du nouveau conseil d'école et résultats des élections des représentants de parents d'élèves maternelle.

Maternelle	Résultats :
Listes de parents non-regroupés en association :	Nombres d'électeurs :
<u>Titulaires</u> :	136
M. VELLUET Florent	Nombre de votants :
Mme GOUBAUX Nadège	106
Mme LEGLISE Anaïs	Suffrages exprimés :
	93
<u>Suppléant(e)</u> :	Taux de participation : 77,94 %

2- Point sur la rentrée : Effectifs / répartitions/ équipes :

71 élèves au 17/10/2024 >>> (21 PS / 27 MS / 23 GS)

Une arrivée est prévue en PS à la reprise des vacances d'Automne et en MS en janvier 2025.

Répartition des élèves dans les classes au 17/10/24 :

PS	Denis PELLENARD et Sophie SERRIER (1/3 jeudis)	21 élèves PS
MS	Agnès MARTINIEN et Sophie SERRIER (mardis)	27 élèves MS
GS	Carole LEGER	23 élèves GS

*Mmes MARCONI Marina, DIAS COSTA Leticia et Mme DRAPPIER Stéphanie occupent un poste d'ATSEM à temps plein. Mme LUAS Alix Marie remplace Mme DRAPPIER jusqu'au 31/12/2024

Les effectifs prévisionnels pour l'année suivante sont suivis en collaboration étroite mairie(s)/école afin d'avoir une estimation la plus fiable possible. Selon les remontées d'informations actuelles (il manque quelques retours de mairies), 24 PS arriveraient l'année prochaine à la rentrée 2025-2026.

3-A.P.C, Rased,

*Les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC ont débuté soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 en fonction des classes et des enseignants. Les parents des élèves concernés donnent leur autorisation pour les APC. Il est demandé aux familles de prévoir un petit goûter sauf si l'enfant est inscrit au périscolaire après l'APC. **Rappel, c'est aux parents d'effectuer la démarche pour annuler le périscolaire s'ils récupèrent leur enfant après l'APC à 17h30. Sans annulation, la facturation sera appliquée.**

*RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Yasmina LHASBELLAOUI : psychologue scolaire

Marie DURLET VOLKEN et Charlotte GLORIEUX: maîtres E

Contact : Tél : 06 40 91 55 40 ou rased.sombernon@ac-dijon.fr

*Référénte A.S.H. :

Personne référente pour la scolarisation des enfants porteurs d'un handicap : (ce.referentash21-ash3@ac-dijon.fr) M. Natacha PALLIER

4- Calendrier de la vie de l'école /Projets :

- Sortie bibliothèque : visites à la bibliothèque municipale
Classe 1 : Vendredi 6/12, Vendredi 28/03 et Vendredi 9/05
Classe 2 : Lundi 2/12 Vendredi 21/03 et Vendredi 23/05
Classe 3 : Mardi 3/12 Lundi 24/03 et Lundi 26/05
- Noël : Vendredi 20 Décembre: L'organisation sera communiquée aux parents courant novembre. Nous partagerons un temps de rassemblement collectif pour assister au spectacle « L'Armoire aux histoires » le matin dans la petite salle de l'espace de la Brenne et un goûter collectif l'après-midi, comme l'année dernière. Des parents accompagnateurs seront nécessaires le matin. Le spectacle (1,2,3 Lumières : « L'Armoire aux histoires ») et le goûter seront offerts par la coopérative scolaire. Le père Noël passera lui aussi « en catimini » dans chaque classe.
- Spectacle : Un second spectacle courant avril est en cours de recherche
- École et cinéma : Les 3 classes participeront au dispositif « École et Cinéma » cette année, l'objectif étant d'initier les élèves à l'art cinématographique, de les ouvrir à d'autres genres de dessins animés que ceux qu'ils peuvent voir habituellement. La 1ère date de visionnage est prévue le vendredi 29/11/2024. L'ensemble du dispositif sera pris en charge par la coopérative scolaire. Des parents accompagnateurs seront nécessaires.
- Photo de classe : Réalisée le 4/10/2024. Mise en ligne des photos individuelles et de groupe par le biais d'un code d'accès unique pour chaque famille afin de limiter la consommation de papier. Elles devraient arriver avant les fêtes de Noël dans les familles.
- Sorties pédagogiques pour les classes : (en cours de construction)
Classe 1 : sortie ferme pédagogique de l'Abrepin le vendredi 16 mai 2025 à Francheville
Classe 2 : en cours de finalisation.
Classe 3 : sortie au château de Bussy Rabutin le mardi 27/05/25
+++ Des sorties de « proximité » sont aussi rediscutées : caserne des pompiers, gendarmerie...etc
- Le rallye mathématiques : la classe GS est inscrite à ce dispositif qui repose sur la résolution de problèmes, en collaboration en même temps que d'autres écoles, à certaines périodes de l'année
- Kermesse des écoles : Date retenue le samedi 14 juin 2025 en lien avec l'Association A.P.E.L. La thématique n'a pas été encore actée.
- Visite du médecin/orthoptiste de la PMI : Les parents des enfants concernés en sont informés par avance avec un courrier et une enveloppe (pour insérer le carnet de santé). Celles-ci se poursuivront au cours de l'année. L'orthoptiste est déjà venu fin septembre pour voir 24 enfants. La PMI reviendra voir des MS et PS le vendredi 15 novembre 2024
- ACTIONS Association Parents Élèves Sombernon « APEL » :
 - Vente de saucisson/chocolat pour Noël
 - Défilé Halloween dans les rues de Sombernon le 31/10
 - Spectacle de Noël à la Brenne le 14/12/24
 - Objets personnalisés courant mars/avril (l'école s'associera à cette action): Boite métal pour la maternelle (1 boîte par classe), CP CE1 CE2 sac fashion, CM1 CM2 serviette micro fibre
 - Vente de la tombola avril/mai
 - Geste 1er secours pour les cm1 cm2
 - Kermesse 14/06/25 toute la journée + tombola
 - Boum CM2 28/06/25 à Sombernon.

5- Coopérative scolaire.

La coopérative sert à financer à la fois les différentes sorties (spectacles, sorties scolaires fin d'année, transport...etc) mais aussi à financer l'achat de petit matériel pour la classe à l'école maternelle (atelier cuisine/goûter de Noël, cadeaux fêtes des mères/pères, achat de nouveaux vélos/draisiennes...).

Mme Léger présente le bilan de l'année dernière pour la maternelle.

Avoir sur le compte au 1 septembre 2024 : 10 247,5€

Bilan financier pour l'année 2023-2024 : + 3 391 €

Pourquoi : Le bilan financier de l'année 2022-2023 était de - 4 755 euros. Certaines entrées liées à l'année 2022-2023 (« APEL Kermesse » 1 942€), subventions (Sivos 1 000€, chambre Agriculture + 230€) ont été versées durant l'année 2023-2024.

Le moyenne des bilans annuels pour 2022-2023 et 2023-2024 est donc de -682 euros (L'objectif étant de ne pas laisser d'argent dormir sur le compte.)

A noter une entrée et une sortie de 1000 euros s'annulent (remboursement subvention perçue deux fois).

Entrées 9 158 €:

- Subventions Collectivités locales (SIVOS 2022/2023 et 2023/2024 et mairies): 2 780€
- Subvention Ecole en Herbe (2022/2023) : 230€
- Participation des familles (appel à dons année 2023-2024) : 713 €
- Bénéfices photos 2023-2024: 920€
- Bénéfice « kermesse » Don APEL : 2 865 € (1 942€ pour 2022/2023 et 923 euros pour 2023/2024)
- Bénéfice « opération mistral » Don APEL (2023/2024) : 650€

Sorties 5 767€:

- Assurance et cotisation OCCE (obligatoire) : 21 et 192 €
- Jeux, bricolage, ingrédients cuisine toutes classes confondues, cadeaux des classe pour Noël : 1 450 €
- Livres bibliothèque : 78 €
- Goûters (Noël, carnaval, fin d'année etc...) : 77€
- Spectacles : 1 552 €
- Sorties scolaires: 1 289 €
- divers (frais bancaires, petit matériel vélos, ustensiles...)

L'équipe enseignante maternelle remercie chaleureusement les différents contributeurs (mairies, SIVOS, parents, Association APEL) pour ces subventions/dons.

L'école remercie également aussi le SIVOS pour les crédits de fonctionnement versés (60 euros par enfant/an) (*fournitures de rentrée « consommables »*) et les crédits d'investissement (*meublier, équipement informatique... en fonction des demandes des enseignants.*)

6- Sécurité de l'école

* Le plan Vigipirate est activé à son niveau le plus haut. L'actualité de cette dernière semaine entraîne une présence de la gendarmerie aux heures d'ouvertures et fermetures de la cité scolaire (écoles et collège) jusqu'à nouvel ordre. Nous demandons aux parents d'être ponctuels.

* Conformément aux directives nationales, **un exercice d'incendie** a eu lieu le mardi 1 octobre 2024.

>> Constat : L'exercice « incendie » s'est déroulé dans le calme et rapidement.

* Concernant l'exercice de sécurité civile **« type intrusion/attentat »**, en lien avec l'école élémentaire et le périscolaire, un exercice a été effectué ce jeudi 17/10/2024.

>>Constat : Confronté à l'absence de point de fuite le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) pour l'année en cours précise que « la fuite/l'évacuation » en maternelle n'est pas permise. Seule la solution de se confiner est retenue. La fuite/évacuation pourrait ne pas devenir la norme pour l'école maternelle en cas d'intrusion. En effet, après discussions avec l'assistant de prévention sécurité de la circonscription ainsi que les gendarmes et le référent sûreté/sécurité, il apparaît possible pour certaines écoles de « se confiner » comme 1er réflexe face à une intrusion extérieure. Par ailleurs, la commune de Sombernon possédant une caserne de gendarmerie, il apparaît plus pertinent pour des enfants de maternelle de se confiner à l'intérieur du bâtiment en attendant l'arrivée de la gendarmerie de proximité (quelques minutes) que de fuir en s'exposant. Les PPMS Rm et Ai (Plan Particulier de Mise en Sécurité « Risques majeurs » et « Attentat/intrusion ») de chaque établissement primaire vont être amenés à s'unifier en un seul

document. Le pôle scolaire (maternelle/élémentaire) de Sombornon a été choisi par la circonscription comme une des écoles devant rédiger ce nouveau document au cours de l'année 2024-2025. Il sera bon d'intégrer une bonne fois pour toute cette absence de point de fuite en maternelle et acter le confinement comme seule réponse possible

Un exercice en lien avec le collège devra aussi être envisagé

>>Sivos : *Le Sivos appuiera en ce sens afin que « le confinement », relevant du bon sens pour des enfants de maternelle, soit la réponse à adopter en cas d'intrusion.*

7- Périscolaire :

Toutes les demandes d'inscription à la cantine ont été acceptées. Il n'y a pas de liste d'attente. La directrice est maintenant présente du lundi au vendredi et en moyenne 10 à 11 animateurs travaillent pour l'encadrement des enfants. Nous accueillons environ 50 enfants de maternelle sur les temps méridiens et 170 sur l'ensemble du pôle (Mat + élém)

Les PS mangent seuls dans une pièce et ont travaillé principalement sur la découverte des lieux, l'adaptation pour cette 1ère période.

Les MS et GS sont eux regroupés ensemble et ont travaillé sur la thématiques des animaux en cette rentrée.

Le soir les PS, MS et GS sont tous regroupés ensemble (jeux + thématique de la nourriture)

L'augmentation de l'amplitude d'accueil le matin dès 7h15 (demande l'année dernière par les parents) est utilisée par 10/12 enfants pour atteindre 40 avant le début de la classe.

> Questions parents :

* Il y a t il un trombinoscope des animateurs ?

>>Directrice périscolaire : *Il est en cours de construction*

* Faut il toujours sonner pour ressortir après avoir déposé son/ses enfants ? Pas d'ouvreporte automatique, bouton poussoir en hauteur pour ne pas être accessible aux enfants ?

>>Directrice périscolaire : *Il n'y a pas de système de ce type. La demande sera faite auprès des services techniques*

Petit rappel du règlement intérieur :

Si un enseignant est absent de dernière minute et non remplacé par l'administration : la veille pour le lendemain ou le matin même, il n'y a pas de facturation. Si l'absence de l'enseignant est prévue ou en cas de sortie scolaire annoncée c'est aux parents d'annuler la cantine, sinon facturation.

8 -Fonctionnement de l'école : points travaux, usage des locaux :

L'équipe pédagogique de la maternelle remercie le SIVOS pour l'ensemble des travaux d'entretien réalisés pendant les vacances d'été.

- Demande de petits travaux vacances Automne: Un point sera fait avec le SIVOS
- Demande d'investissement :

Toutes les classes de l'école maternelle sont, depuis la rentrée de septembre 2023, équipées de vidéos-projecteurs ainsi que d'ordinateurs neufs. Le Pc de direction a été changé aussi.

* L'école maternelle n'a pas de demande de « gros investissements » particulier en cette fin d'année civile. Toutefois, pour l'année 2025, l'école maternelle souhaiterait un nouvel espace de stockage/rangement du matériel de motricité. Actuellement, une partie du matériel EPS « spécifique parcours » est entreposée dans le bureau du directeur.

Le recoin inutilisé dans le hall du 1^{er} étage, derrière les portes coupe feu pourrait convenir. Il faudrait pour cela que le tableau inutilisé du périscolaire soit enlevé et que des colonnes de rangement (caisson + porte) soient installées.

* Enfin, l'école maternelle souhaite toujours engager une réflexion sur l'aménagement de sa cour de récréation. Toutefois, l'espace de sécurisation installé depuis les vacances d'Automne 2022 (barrières de protection dans une partie de la cour de récréation et mise en place d'un "tunnel" permettant d'effectuer les entrées et les sorties pour l'extrascolaire les mercredis) reste problématique pour se projeter. *(Pour rappel, les travaux liés à l'agrandissement du périscolaire ont permis de découvrir une malfaçon sur les supports bois de fixation des panneaux jaunes type*

"bardage" qui couvrent les murs de l'ancienne classe 4. Ils ne sont pas de classe IV et un champignon lignivore a commencé à dévorer le bois rendant la fixation des panneaux aléatoire avec des risques de chute. Considérant l'urgence de protéger le risque de chutes de panneaux en bois, un dispositif de sécurisation est installé)

>>Sivos : Encore une fois, la situation n'a pas évolué. La Ccom est toujours en litige avec l'assurance de l'entreprise et tout cela risque de se terminer au tribunal. Les échafaudages sont encore là pour quelques temps...

9- Questions diverses :

* Changement de secrétaire du SIVOS : Mme Léa CORDIER, qui avait pris la relève de Mme CONTASSOT ROY, va quitter son poste début novembre 2024. Un « tuilage » est actuellement mis en place avec sa remplaçante Mme Lucie VERPEAUX qui travaillera pour le Sivos les mardis et jeudis matins.

* Des parents se questionnent sur la possibilité de récupérer son enfant lorsqu'il est inscrit au bus .

Le directeur rappelle que de nombreuses informations sont sur le site internet de l'école ainsi que dans la note de rentrée 2024-2025 (toujours accessible sur le site) et que l'ensemble des parents a attesté en avoir pris connaissance...

Pour rappel :

*Si vous souhaitez récupérer votre enfant alors qu'il était inscrit pour le bus (midi ou soir), vous devez vous présenter à l'Atsem à l'heure **précise** de sortie vers le hall d'entrée. Une fois les enfants rangés et sortis dans la cour, **vous ne pourrez plus les récupérer** pour des raisons de sécurité : les accompagnateurs ne connaissent pas tous les parents, le rang est désorganisé et ralenti. Vous devrez donc, le cas échéant, récupérer votre enfant à la descente du bus **dans votre village.***

>>Sivos : Le sivos rappelle que ce dispositif « d'accompagnement bus » est rare et non obligatoire. Il y a actuellement 3 accompagnateurs et nous sommes toujours à la recherche d'un 4ème. Leur mission est d'accompagner d'un point A à un point B les enfants que l'école leur confie et ne sont pas responsables de remettre/redonner les enfants à un quelconque adulte que ce soit, si ce n'est les chauffeurs de bus.

Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 20 Février 2025 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Secrétaire de séance
M. PELLEENARD Denis

Directeur école maternelle
M.PELLEENARD Denis


ECOLE MATERNELLE
J-C MARIN
1 RUE F. MERCUSOT
21540 SOMBERNON